



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES

DÉCARBONATION DES MOBILITÉS : **COOPÉRER, INNOVER, FINANCER.**

Cycle de webinaires
les 5, 10 et 14 juin
9h30 > 11h00

Le secteur des mobilités est au cœur des transformations écologiques et sociétales : c'est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre en France (environ 30 %) et dans le même temps le deuxième poste budgétaire des ménages français, derrière le logement. Les récentes réformes, en particulier la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, ont progressivement donné aux territoires les outils pour faciliter les mobilités du quotidien et améliorer l'accès à la mobilité partout et pour tous. Les intercommunalités sont devenues autorités organisatrices des mobilités (AOM), mais la réalité de l'exercice de la gouvernance des mobilités reste complexe et hétérogène d'une région à l'autre.

L'exigence de transition écologique et énergétique du secteur oblige à la décarbonation des mobilités dans les territoires urbains et peu denses au travers de :

- la coopération entre les collectivités et l'État, horizontalement et verticalement, pour optimiser l'organisation de mobilités à l'échelle du bassin de vie ;
- l'innovation pour penser autrement les mobilités, au travers des infrastructures bien sûr mais également des solutions territoriales, juridiques et financières ;
- le financement du « mur d'investissement » pour créer un « choc d'offres » de mobilités alternatives et maximiser le coefficient multiplicateur des investissements.

Au travers d'un cycle de trois webinaires, co-organisé avec nos partenaires, l'ADGCF propose d'explorer ces questions et de formuler des pistes de solutions pour s'engager pleinement dans la voie de la décarbonation des mobilités.



MERCREDI 5 JUIN

9h30 > 11h00

Organisation et gouvernance des mobilités : quatre ans après la loi LOM, où en est-on ?

>> Avec l'intervention d'Intercommunalités de France <<

4 ans après l'adoption de la loi LOM, qui fait des intercommunalités les autorités organisatrices des mobilités (AOM), la gouvernance et l'organisation des politiques de mobilités semblent pour autant toujours satellisées et disparates d'une région à l'autre.

Au niveau national, quel est le panorama de l'organisation des mobilités à l'échelle des bassins de vie ? Les instances de gouvernance et les outils associés (contrats opérationnels de mobilités) fonctionnent-ils ? Comment travailler en inter-territorialité et à différents niveaux d'intervention (État-région-intercommunalités) pour mettre en place de manière effective l'intermodalité du quotidien et décarboner les transports ? Où en est-on de la mise en place des Service Express Régional Métropolitain (SERM) ?

[CLIQUER ICI](#)



**LUNDI
10 JUIN**

9h30 > 11h00



L'innovation territoriale et technologique au service de la décarbonation des mobilités : regards croisés et retours d'expériences ?

>> Avec l'intervention de Transdev <<

Électrification des flottes, développement de l'hydrogène électrique, retrofit... Des solutions innovantes et technologiques existent pour répondre aux enjeux de décarbonation des mobilités en complément des politiques territoriales de développement des mobilités douces et d'intermodalité.

Au-delà de la planification et de l'organisation des mobilités, comment rendre opérable la transition écologique et énergétique du secteur des mobilités sur les territoires ? Quelles solutions prospectives et leviers techniques et juridiques pour engager cette transformation ?

[CLIQUER ICI](#)



VENDREDI 14 JUIN

9h30 > 11h00

Faire face au « mur » d'investissement : quel modèle de financement pour des mobil- ités décarbonées ?

>> Avec les interventions de la Banque des Territoires et du GART <<

La stratégie nationale bas carbone à horizon 2050 fixe des objectifs de décarbonation des mobilités qui impliquent une accélération très forte des investissements pour offrir développer les réseaux de transports urbains, favoriser l'intermodalité et offrir une solution de mobilités décarbonées dans les zones peu denses. Or, ces ambitions nécessitent un « choc d'offre » de la part des AOM, qui font face à un « mur d'investissement » que leurs ressources actuelles ne permettent pas de réaliser.

Comment repenser le modèle économique des mobilités à l'heure de l'urgence environnementale et climatique ? Quelles leviers fiscaux et solutions financières existent pour répondre à cette nécessité ?

[CLIQUER ICI](#)

